

DIVERSITE FLORISTIQUE et PRODUCTION FOURRAGERE

TERRES d'aVENIR




**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE
D'AGRICULTURE
DOUBS - TERRITOIRE DE BELFORT

LES FONTENELLES – 15 novembre 2023

Prairies permanentes: de nouveaux atouts pour demain

- La place des prairies
- La multifonctionnalité des prairies
- Les typologies de prairies
- Evolutions du CDC AOP Comté
- Conclusion

LES PRAIRIES EN FRANCE

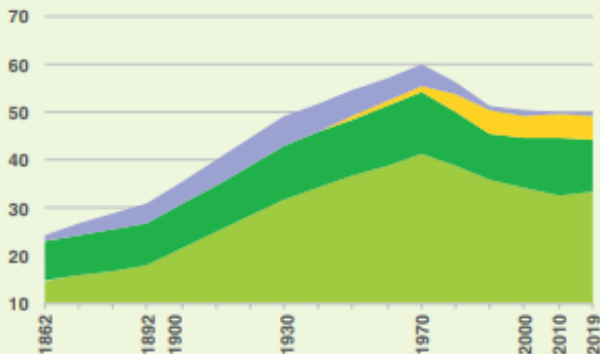
En France, **41 %**
de la surface agricole utile
est composée de prairies

APRÈS UN MAXIMUM EN 1970,
LES SURFACES EN PRAIRIE
SE STABILISENT DEPUIS 30 ANS

ÉVOLUTION DE LA PART
DES SURFACES FOURRAGÈRES
EN FRANCE SUR 160 ANS

Avant le 20^e siècle, l'herbe était considérée comme une production concurrente des céréales. Les pâtis et les jachères nourrissaient le bétail.

Pourcentage de la surface agricole utile



- Autres cultures fourragères
- Mais ensilage
- Prairies artificielles et temporaires
- Prairies permanentes

(Enquêtes agricoles décennales (1862-2000), Agreste SSA (2010), traitement Idelle)

LES PRAIRIES ET PARCOURS EN FRANCE

11,5 millions d'ha de prairies
et **2,2 millions d'ha** de parcours
pour nourrir **27 millions** de ruminants

11 %
des surfaces toujours en herbe **en bio**

160 mètres linéaires de haies
pour un hectare de prairie

78 % d'herbe dans les rations
des bovins allaitants

55 millions de tonnes
de matière sèche d'herbe valorisée
à **58 %** par le pâturage

et à **42 %** en foin, ensilage
ou enrubannage

LES PRAIRIES EN FRANCE



PRAIRIES ET PARCOURS
AU CŒUR DES TERRITOIRES

**Terre d'élevage, la France présente
une mosaïque de prairies**

20 %
de la surface nationale
est couverte par
des prairies
soit
11,5
millions d'hectares



Bovins, ovins, caprins, équins...
Pas de prairies sans herbivores

**LES PRAIRIES SONT LARGEMENT PRÉSENTES
DANS LES ZONES D'ÉLEVAGE D'HERBIVORES
ET TOUT PARTICULIÈREMENT DANS
LES MASSIFS MONTAGNEUX**

(Recensement agricole 2010, traitement Idele)

POURCENTAGE
DE PRAIRIES DANS LA SAU,
EN 2010 (PAR CANTON)

■	90 - 100
■	75 - 90
■	50 - 75
■	25 - 50
■	0 - 25



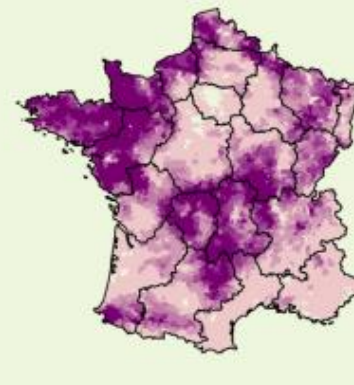
27 millions de ruminants, soit
soit **14,6** millions d'UGB
et **1** million d'équidés
valorisent les prairies françaises

**LA CARTE DE FRANCE DES HERBIVORES
CORRESPOND PARFAITEMENT
AVEC LA CARTE DE FRANCE DES PRAIRIES**

(Recensement agricole 2010, traitement Idele)

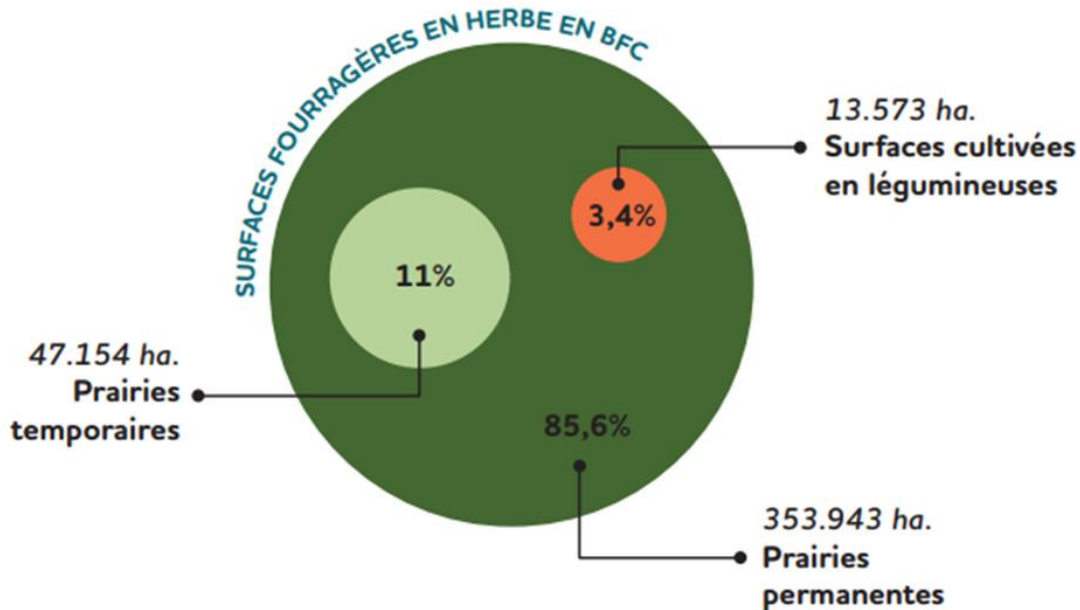
NOMBRE
D'UGB HERBIVORES
PAR KM², EN 2010

■	>50
■	40 - 50
■	30 - 40
■	20 - 30
■	10 - 20
■	>0 - 10



LES PRAIRIES EN REGION

LA SITUATION ACTUELLE EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTE



Source : DRAAF, 2020

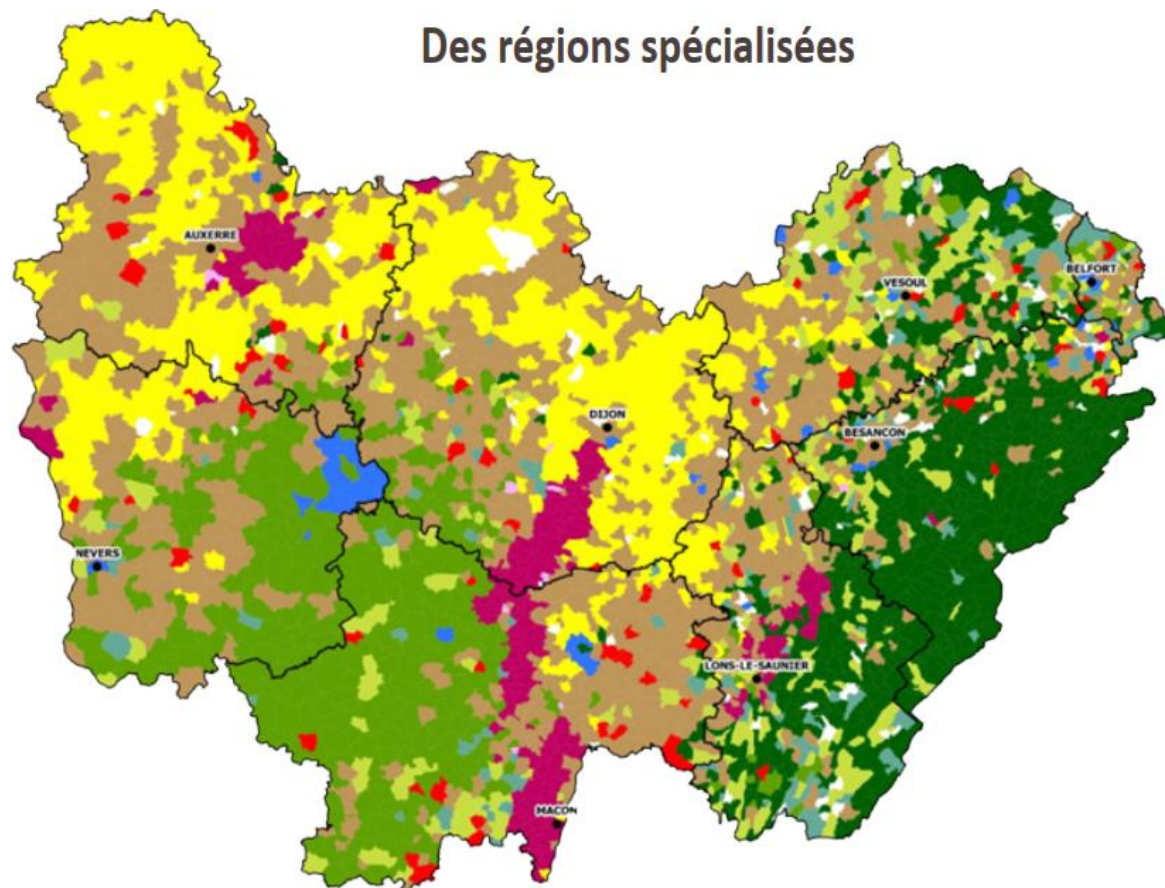
SURFACES PAC (BFC)	Ha
Luzerne	8 494
Trèfles	1 888
Mélange Légumineuses Fourragères	1 573
Mélange Légumineuses Céréales	1 154
Autres Légumineuses	382
Sainfoin	38
Lotier	44
TOTAL LEGUMINEUSES	13 573
TOTAL PRAIRIES TEMPORAIRES	47 154
TOTAL PRAIRIES PERMANENTES	353 943

**Surface toujours en herbe = 47 % de la SAU en BFC
= 86,7 % de la SAU dans le Doubs**

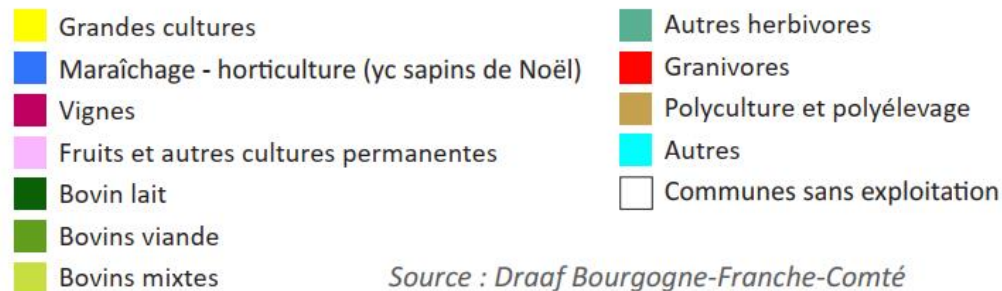
Des régions spécialisées

**Pas de
prairies sans
herbivores !**

**Pas
d'herbivores
sans prairies !**



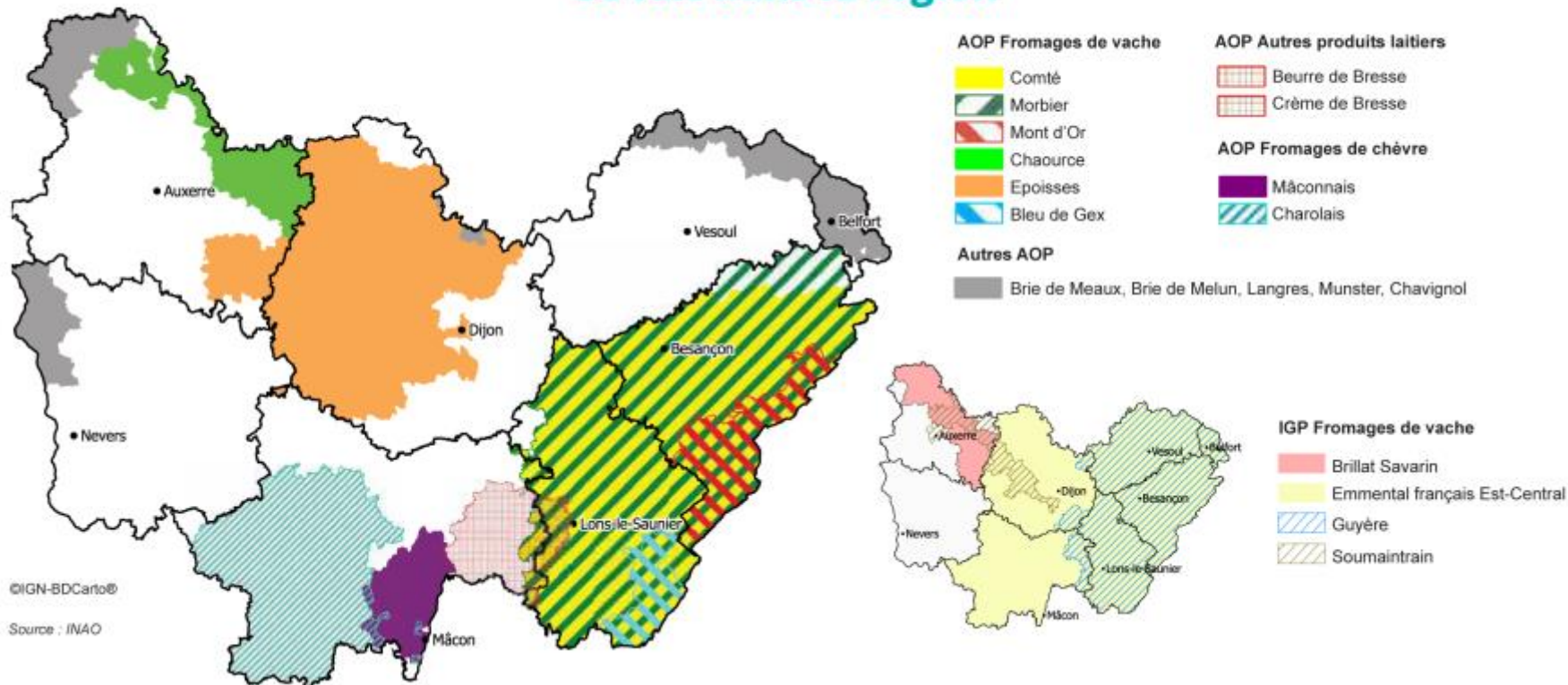
Orientations technico-économiques



Source : Draaf Bourgogne-Franche-Comté

Produits laitiers

Le tiers de la production nationale sous indications géographiques se fait dans la région



Les enjeux / prairies



Economie

Sécuriser les systèmes fourragers, impératif économique de la durabilité des exploitations de notre territoire.



Territoire

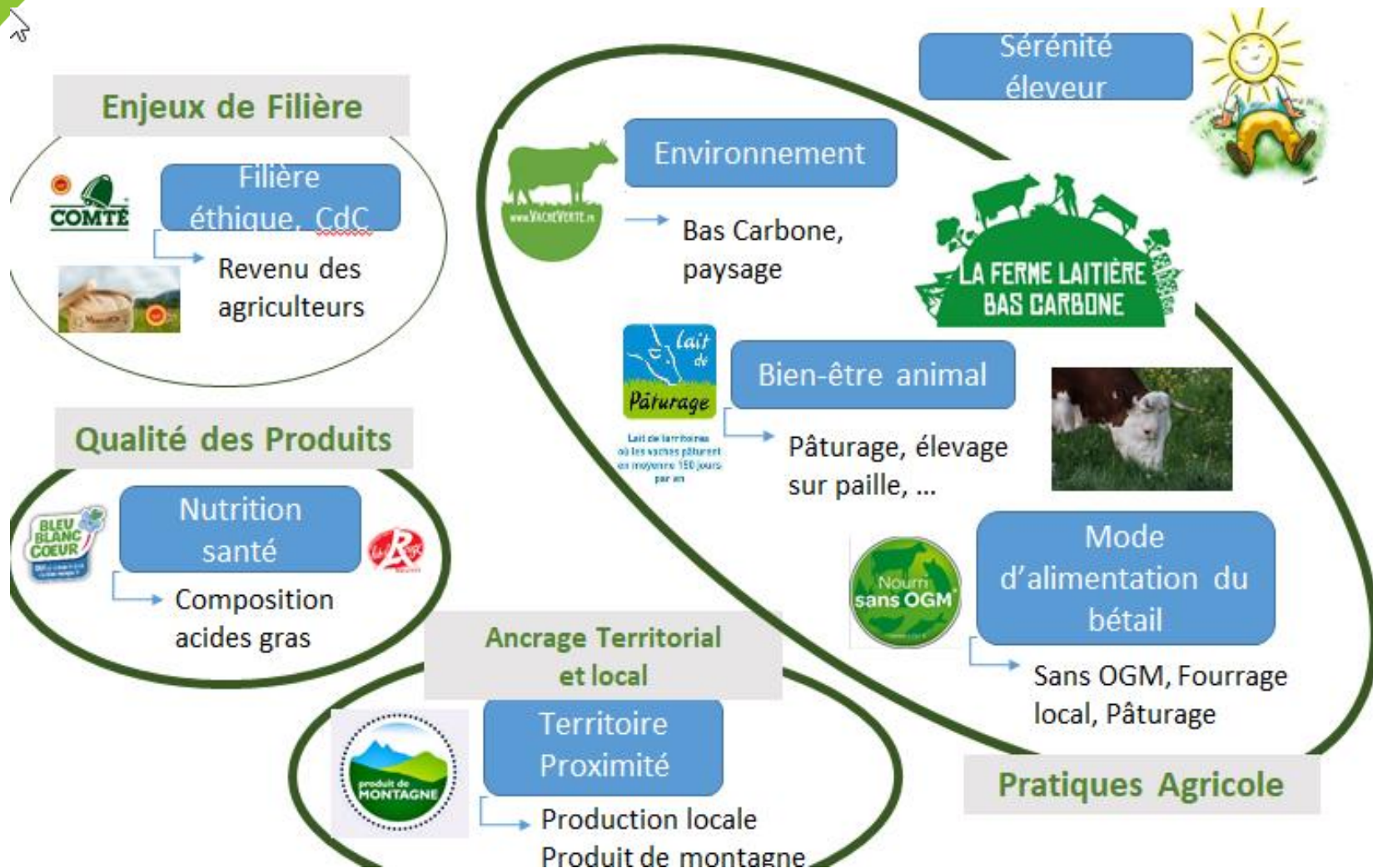
Transformer la ressource herbe en un support de différenciation en terme de qualité des produits et renforcer leur ancrage sur notre territoire.



Environnement

Assurer les services environnementaux propres à nos territoires en termes de biodiversité, qualité de l'eau, stockage du carbone et gestion des paysages.

Economie, territoire, environnement



Services écosystémiques rendus et intérêt et limites des prairies pour l'animal et le troupeau,

Ce que les prairies apportent à l'animal et au troupeau

- 😊 - Une ration complète qui se suffit à elle même
- Une valeur nutritive plus stable des prairies diversifiées
- Une souplesse d'exploitation pour les prairies très diversifiées
- Une expression favorisée des comportements spontanés (bien-être animal)

- 😞 - Une ressource variable en quantité et qualité
- Des conditions climatiques parfois difficiles
- Toxicité et mortalité associée à certaines plantes



Réduction des pesticides – Équilibre agronomique de rotations – Régulation des flux d'eau – Réduction de l'érosion – Réduction des pertes de nutriments (nitrates) – Épuration des eaux – Fixation de C – Enrichissement des sols en MO – Maintien et accroissement de la biodiversité (bocage/habitats)

En quoi les prairies répondent aux attentes de l'éleveur ?

- 😊 - De faibles coûts alimentaires au pâturage
- Une opportunité d'utilisations multiples associée à la présence toute l'année
- Un moindre recours aux intrants – Renforcement de l'autonomie alimentaire
- Une plasticité d'utilisation grâce à la diversité intra et inter parcellaire
- Moins de travail autour de l'alimentation (récolte, distribution) et de la gestion des effluents
- Un certain épanouissement en regard des attentes sociétales

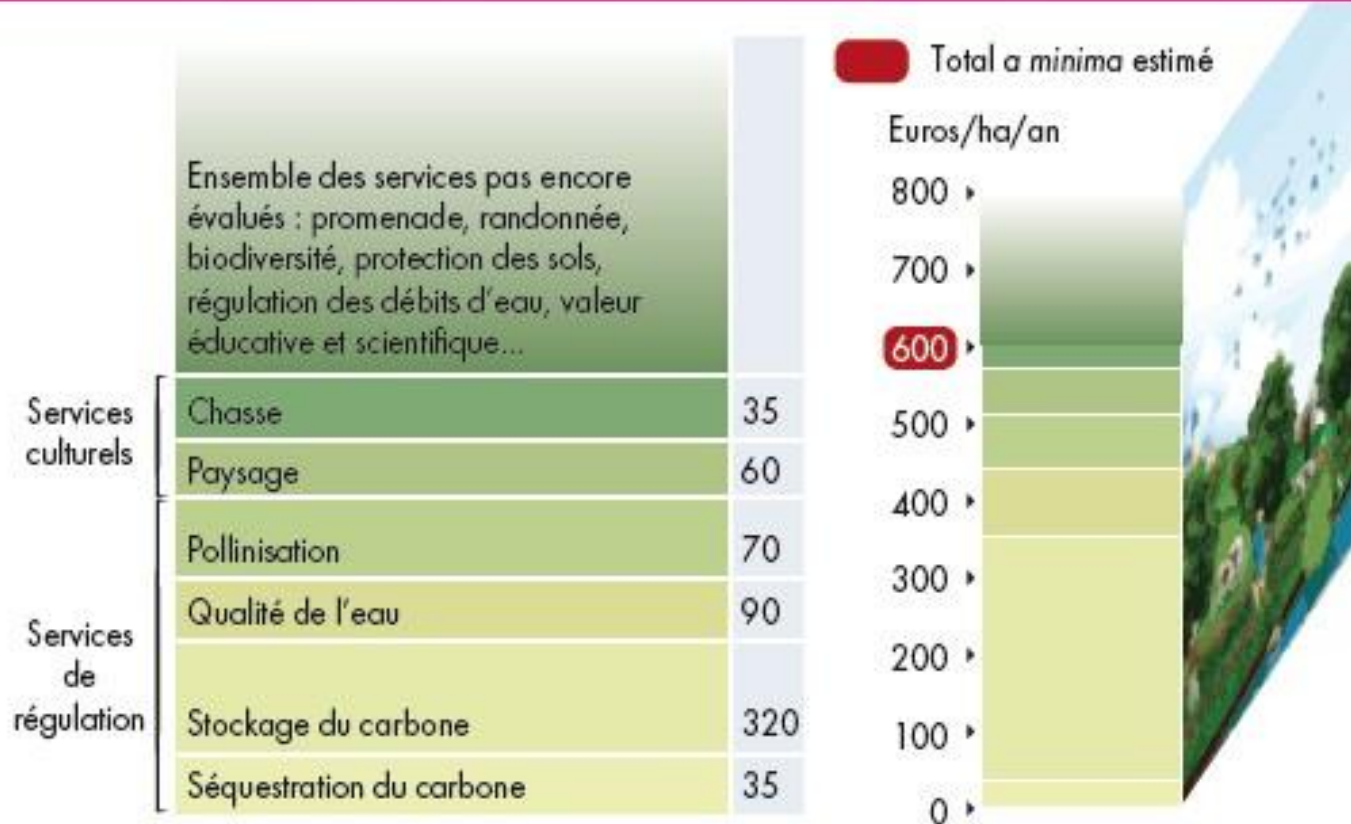
Ce que les prairies apportent aux consommateurs et citoyens

- 😊 - Une meilleure conformité des pratiques d'élevage
- Des paysages appréciés, avec des ruminants dehors
- Des produits de qualités nutritionnelle et organoleptique élevées

- 😞 - Un risque de déséquilibre territorial en monoculture (P. permanentes/campagnols) et dans le cas de pratiques excessives (fertilisation)

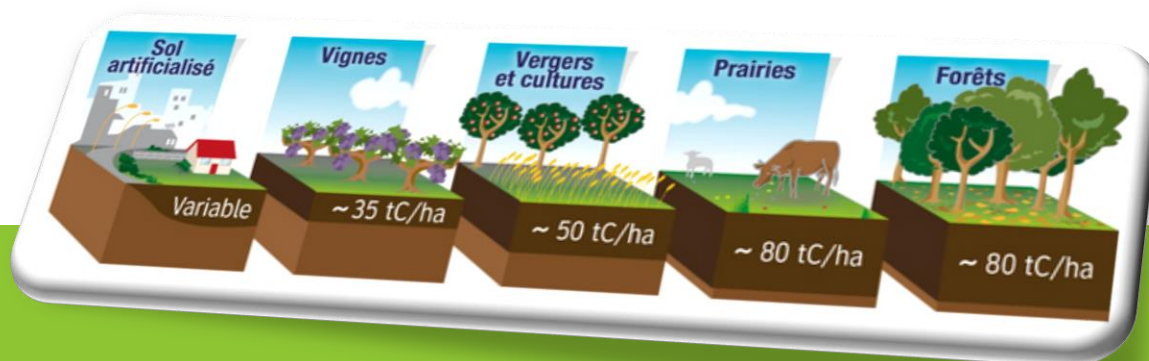
- 😞 - L'acceptation de l'imprévu et la nécessité d'anticiper, d'être opportuniste
- Plus grande sensibilité aux aléas climatiques
- Des performances animales plus variables

ESTIMATION DE LA VALEUR DES SERVICES RENDUS PAR UN HECTARE DE PRAIRIE



Estimation des services des prairies permanentes françaises, au-delà des services de prélèvement (produit de l'élevage, cueillette...)

Source : Rapport du Centre d'analyse stratégique, B. Chevassus-au-Louis, 2009.



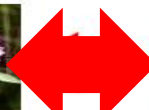
FLORE DES PRAIRIES

La flore, liée au milieu et aux pratiques

Le milieu...

- ... le sol
- ... la disponibilité en eau
- ... la température

Qui peut engendrer des stress hydriques ou thermiques



Les pratiques...

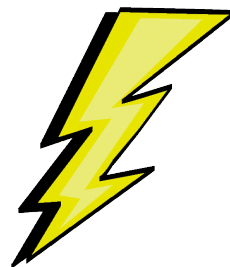
- ... la fauche
- ... la pâture
- ... la fertilisation
- ... les dates d'exploitation
- ... l'entretien













Ces facteurs agissent sur toutes les espèces de la prairie avec une réponse variable selon leur physiologie



Aléas



GRAMINEES

Graminées (poacées)				
Dactyle aggloméré <i>Dactylis glomerata</i> 	Fétuque des prés <i>Festuca pratensis</i> 	Fétuque élevée <i>Festuca arundinacea</i> 	Fléole des prés <i>Phleum pratense</i> 	Flouve odorante <i>Anthoxanthum odoratum</i> 
Houlique laineuse <i>Holcus lanatus</i> 	Pâturin des prés <i>Poa pratensis</i> 	Ray-grass anglais <i>Lolium perenne</i> 	Ray-grass d'Italie <i>Lolium multiflorum</i> 	Vulpin des prés <i>Alopecurus pratensis</i> 

Ray-grass anglais

Dactyle

Fléole

Fétuque des prés

Fétuque élevée

Pâturin des prés

Vulpin

Houlique laineuse

Pâturin commun

Agrostide stolonifère

Agrostide vulgaire

Fétuque rouge









Crételle

Flouve odorante
















Pâturin annuel

Brome mou

LEGUMINEUSES

Légumineuses (fabacées)				
<p>Gesse des prés <i>Lathyrus pratensis</i></p> 	<p>Lotier corniculé <i>Lotus corniculatus</i></p> 	<p>Luzerne <i>Vicia sativa</i></p> 	<p>Minette (luzerne lupuline) <i>Medicago lupulina</i></p> 	<p>Sainfoin <i>Onobrychis viciifolia</i></p> 
<p>Trèfle blanc <i>Trifolium repens</i></p> 	<p>Trèfle violet <i>Trifolium pratense</i></p> 	<p>Vesce cracca <i>Vicia cracca</i></p> 		

PLANTES DIVERSES

Diverses				
<p>Achillée millefeuille <i>Achillea millefolium</i> (Asteracées)</p> 	<p>Bugle rampante <i>Ajuga reptans</i> (Lamiacées)</p> 	<p>Cardamine des prés <i>Cardamine pratensis</i> (Brassicées)</p> 	<p>Carotte sauvage <i>Daucus carota</i> (Apiacées)</p> 	<p>Centaurée noire <i>Centaurea nigra</i> (Asteracées)</p> 
<p>Chardon des champs <i>Cirsium arvense</i> (Asteracées)</p> 	<p>Grande berce <i>Heracleum sphondylium</i> (Apiacées)</p> 	<p>Orchis brûlé <i>Neotinea ustulata</i> (Orchidacées)</p>  <p>ESPECE PROTEGEE</p>	<p>Pâquerette vivace <i>Bellis perennis</i> (Asteracées)</p> 	<p>Pissenlit <i>Taraxacum officinale</i> (Asteracées)</p> 
<p>Plantain lancéolé <i>Plantago lanceolata</i> (Plantaginacées)</p> 	<p>Renoncule rampante <i>Ranunculus repens</i> (Renunculacées)</p> 	<p>Rumex à feuilles obtuses <i>Rumex obtusifolius</i> (Polygonacées)</p> 	<p>Scorzonère des prés <i>Scorzonera humilis</i> (Asteracees)</p> 	<p>Silène fleur de coucou <i>Lychnis flos-cuculi</i> (Caryophyllacées)</p> 

Méthode d'identification de la diversité des espèces

Liste nationale des plantes indicatrices

Nom de l'exploitation _____ **Feuille 2**

*Prairies fleuries : au moins 4 plantes indicatrices dans chaque parcelle.
 Colorer les types de plantes observées le long de la diagonale de sorte que chaque case et la parcelle soit hétérogène.

Résultat le nombre de plantes indicatrices			
Total et parcelle hétérogène	Par parcelle hétérogène		2 parcelles
	1 parcelle	2 parcelles	

Prairies					
Tendances prairies humides ou fraîches			Tendances pelouses		
 Laitues, luzules, juncs et scirpes	 Liondards, spirées et crépis	 Pâtis	 Gaillards	 Achillées	 Thym, serpolets, partholus et lavandes
 Myosotis	 Pâtis rosés	 Centaures et veronica	 Geranium	 Grande marguerite	 Orchidées et collets
 Estragon granulé et centauris des prés	 Luzerne	 Sesun, vesces et luzernes	 Sesun	 Sauge	 Arnica
 Rosaule biflorus et mercuris	 Sibbars	 Knautie, scabieuses et zorchet	 Sedum et scorsonères	 Achyroline ou umbellifères	 Rutacées, serratolus et cornelles
 Fenouil, carotte et angélique	 Prenanthe et sangisorbe	 Campanule	 Thymelle	 Héliopsis et tanaisie	 Polygale
 Ruponce	 Narcisse, jacinthe	 Sedum (gammelle)	 Lin	 Limonium ou catolobe	 Chêne et petite centauris

 Plantes rigides de haute valeur aromatique ou pour le goût de l'herbe. **Scorsonères**

 Plantes rigides de haute valeur pour l'épiculture (guêpe ou mouche).

 Plantes généralement capables de supporter l'écoulement des pluies précipitées et fréquentes.

 Plantes dont l'abondance indique un problème de renouvellement de la végétation.

*Exemple : Ces cases vides indiquent une présence faible, l'absence des plantes et la présence de plusieurs espèces voisines.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

CONCOURS DES PRAIRIES FLEURIES
 CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE



LES 7 CRITÈRES DE NOTATION



1 PRODUCTIVITÉ

Bonne densité de la végétation, abondance de graminées, présence de légumineuses



2 L'USAGE AGRICOLE

Facilité d'exploitation (séchage, récolte, mise en pâture), qualité du lieu de vie pour le troupeau (ombrage, point d'eau, ...)



4 VALEUR ALIMENTAIRE

La diversité herbagère améliore l'équilibre sanitaire des animaux et influence le goût des produits (lait, fromage, viande)

5 FONCTIONNALITÉ ÉCOLOGIQUE

Nombre d'espèces de plantes, qualité du milieu pour la faune (abris, zone de reproduction potentielle)

3 SOUPLESSE D'EXPLOITATION

Possibilité d'exploitation à des dates variables



6 RENOUVELLEMENT DE LA DIVERSITÉ VÉGÉTALE

Renouvellement de la flore assuré par la dynamique naturelle des espèces (flore équilibrée, cicatrization des sols nus, ...)

7 VALEUR APICOLE

Capacité d'accueil du milieu (nectars, pollens) pour les abeilles domestiques à diverses périodes de l'année

PLANTES INDICATRICES

Sols acides	Agrostide commune, Avoine élevée ou fromental, Petite Oseille, Molinie bleue, Fléole des prés, Prêle, Fougère, Bruyères.
Sols alcalins	Brome dressé, Avoine des prés.
Sols riches en azote	Bonnes graminées prairiales, mais aussi Chiendent rampant, Pâturin commun et annuel, Vulpin des prés. Renoncules âcres et rampantes, Plantain majeur, Rumex, Pissenlit, Ortie, Grande Berce, Prêle des champs, Mouron des oiseaux.
Sols riches en phosphore et potasse	Les légumineuses sont dominantes dans les prairies de fauche ayant reçu une forte fumure phosphopotassique (avec peu ou pas d'azote).
Sols pauvres	Agrostide commune, Fétuque rouge et ovine, Brome dressé et mou, Brize, Brome stérile, Centaurée, Renoncule bulbeuse, Plantain lancéolé (prairies de fauche uniquement).
Sols compacts	Pâturins, Chiendent rampant, Plantains (moyen et majeur), Matricaire, Renouée des oiseaux, Capselle, Chardon.
Sols humides	Roseau, Jonc, Carex, Molinie, Glycérie, Fétuque élevée, Agrostide stolonifère et géante, Canche, Vulpin des prés et Houlque laineuse.
Sols légers souffrants de la sécheresse estivale	Fétuque élevée, Dactyle, Brome dressé et inerme, Avoine velue, Achillée millefeuilles, Lotier corniculé, Renoncule bulbeuse, Serpolet.
Sols à régime hydrique contrasté (excès d'eau et sécheresse)	Vulpin des prés, Renoncule bulbeuse.
Surpâturage	Fétuque rouge, Agrostide, Pâturin annuel et commun, Trèfle blanc nain, Plantain moyen et majeur, Pâquerette, Chardon, Centaurée, Nard raide.
Fauche	Le fauchage avantage certaines espèces précoces donnant des graines arrivant à maturité avant les autres graminées intéressantes (Houlque laineuse, Flouve odorante, Rhinante et certaines composées). Le fauchage avantage les espèces qui ne supportent pas le pâturage (Avoine élevée, Avoine jaunâtre, Trèfle des prés, Minette, Vesce, Gesce).



INFORMATIONS

MOYENS DE LUTTE

SIGNES DE RECONNAISSANCES

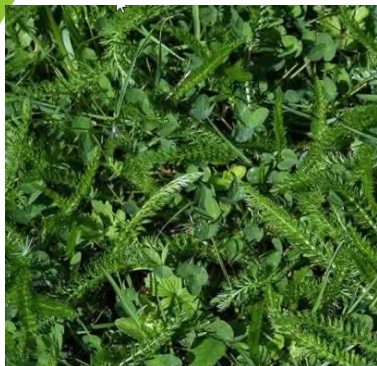
Plantes entièrement laineuses d'un vert soutenu. Feuilles abondamment divisées en petits segments étroits. Fleurs blanches ou rosées groupées en fausses ombelles denses. Dégage un arôme léger et particulier au froissement. Floraison à partir de juin.

INTÉRÊT FOURRAGER

Espace considérée comme fourragère à cause de sa bonne teneur en minéraux et de ses propriétés médicinales et condimentaires. Les feuilles sont consommées à l'état jeune mais sont peu appétentes. La note 2 attribuée par Delpech paraît excessive.

ECOLOGIE

Espèce très commune. Vivace. Famille des Composées. Marque une préférence pour les sols secs et chauds. Peut devenir abondante dans les prairies surpâturées. Ses nombreux rhizomes lui assurent un fort pouvoir de colonisation locale dès que le couvert de la prairie se dégrade.



Identifier



Lotier corniculé

Lotus corniculatus

LÉGUMINEUSE



NUISIBILITÉ



CONTRIBUTION
AU RDT



INTÉRÊT
FOURRAGER

SIGNES DE RECONNAISSANCES

Fleurs jaune vif, parfois veinées de rouge, groupées en ombelles longuement pédonculées. Il y a 4 à 8 fleurs par ombelle. Tiges cylindriques, pleines. Plantes à pilosité variable, mais le plus souvent glabres. Couleur vert tendre à bleuté. Feuilles trifoliées obovales à nervure centrale marquée. Stipules foliacées et hypertrophiées, semblables à des folioles.

INTÉRÊT FOURRAGER

Légumineuse d'excellente valeur fourragère, non météorisante du fait d'une forte teneur en tanins. Malheureusement son potentiel de production est limité. Outre des effets sur la production et la qualité du lait chez les bovins, on rapporte qu'elle améliore la qualité et la couleur du beurre. Sa faible agressivité réduit souvent sa contribution aux seules prairies maigres fauchées.

ECOLOGIE

« Petite » légumineuse pérenne. Très large amplitude écologique. Très commune. On la rencontre dans toutes les situations, de l'inondable aux coteaux calcaires, pourvu que les sols ne soient pas trop fertiles. Supporte mieux la fauche que les pâturages fréquents. Espèce qui n'est jamais dominante mais qui s'exprime bien dans toutes les situations pédologiques difficiles avec des pratiques extensives.



Grande marguerite
Chrysanthemum leucanthemum (*Leucanthemum vulgare*)



INFORMATIONS

MOYENS DE LUTTE

SIGNES DE RECONNAISSANCES

Tiges florifères assez grandes (40 à 100 cm). Feuilles de la base pétiolées et lobées. Feuilles de la tige lancéolées et sessiles. Belles fleurs lumineuses avec un disque central jaune d'or entouré de blanc.

INTÉRÊT FOURRAGER

Plantes ligneuses refusées par le bétail. Espèce sans intérêt fourrager et qui indique généralement une dégradation du couvert végétal et de la qualité de la prairie.

ÉCOLOGIE

Espèce vivace de la famille des Composées. Très commune. Est surtout présente dans les prairies pauvres sur terrains secs à peu humides. Ses tiges couchées peuvent s'enraciner et facilitent sa présence en taches. Trouve sa place dans les couverts dégradés.



Typologie des prairies

TYPE

1

Type à Feuilles fines et dicotylédones diversifiées

Exemple
Praires de Fauche
Massif du Jura



Reconnaitre ce type

Prairies à dicotylédones diversifiées avec quelques graminées chétives. Tapis peu dense avec de nombreuses espèces à floraison colorée, très visibles tout au long du printemps.

Graminées : feuilles fines ou parfois moyennes réparties de façon éparse. Non dominantes, elles sont peu à moyennement abondantes (20 à 40 % du volume de la végétation). Espèces les plus fréquentes : flouve, fétuque noire, brize, trisète, paturin commun.

Légumineuses : trèfle des prés relativement abondant (5 à 30 % du volume) accompagné souvent du lotier.

Dicotylédones : très abondantes (de 50 à 70 % du volume) et très diversifiées, caractéristiques de milieux frais. Espèces : renouée bistorte, trolle, narcisse, cumin, anémone, renoncule acre, grand boucage, pimprenelle officinale, etc. Parfois quelques tâches à rhinante dans les endroits plus secs.

Localisation des prairies

Dans les secteurs de combe ou les versants boisés.

Altitude : 700 - 1100 mètres.

Régime hydrique : milieu frais ou très frais.

Sol superficiel drainant ou organique au pH proche de la neutralité (6.7 en moyenne). Les sols sont moyennement pourvus en phosphore.

Pratiques agricoles associées

Fauche tardive et absence de fertilisation.

Utilisation : fauche tardive (30 juin -10 juillet) parfois suivie d'une pâture d'automne.

Fertilisation : aucune fertilisation ou très faible (5-15 m³/ha/an de fumier). On peut éventuellement rencontrer ce type de végétation dans les cas de fertilisation plus forte mais sur des sols très organiques (para tourbeux) où l'apport de fertilisants a peu d'effet.



Typologie des prairies

3. Clef de reconnaissance des types de prairies de fauche

Physionomie des graminées dominantes	Feuilles fines ou chétives en tapis			Feuilles moyennes à larges en tapis			Feuilles moyennes à larges peu diversifiées et le plus souvent en touffes						
	Elevé (50-70 %)	Moyen (30-50 %)		Moyen (30-50 %)	Faible (10-30%)		Moyen (30-50 %)			Faible (10-30 %)			
Espèces principales voire dominantes	Dico. diversifiées : renouée, trolle, narcisse, cumin, pimprenelle officinale	Petite pimprenelle et rhinanthé à basse altitude ; à 1000 mètres grand boucage, renouée, géranium des bois, salsifis des prés		Dominance Brome dressé	Avec graminées variées	Avec graminées variées	Paturin abondant	Géranium abondant	Renoncule acre abondante	Pissenlit abondant	Rumex abondant	Ombellifères abondantes	Dactyle et fleole abondants
Types	TYPE 1 Feuilles fines et dicotylédones variées	TYPE 2 Feuilles fines et dicotylédones moyennement abondantes	TYPE 3 À brome dressé	TYPE 4 Gram à feuilles moyennes et dicotylédones diversifiées	TYPE 5 Gram à feuilles moyennes	TYPE 6 À paturin	TYPE 7 À géranium	TYPE 8 À renoncule	TYPE 9 À pissenlit	TYPE 10 À rumex	TYPE 11 À ombellifères	TYPE 12 À feuilles larges	
Intérêt principal											aucun		
Page	9 / 10	11 / 12	13 / 14	15 / 16	17 / 18	19 / 20	21 / 22	23 / 24	25 / 26	27 / 28	29 / 30	31 / 32	



RICHESSE FLORISTIQUE



35-55



25-35



<20

SOUPLESSE



bonne



moyenne



faible

APPÉTENCE



bonne



moyenne



faible

RENDEMENT



élevé



moyen à élevé

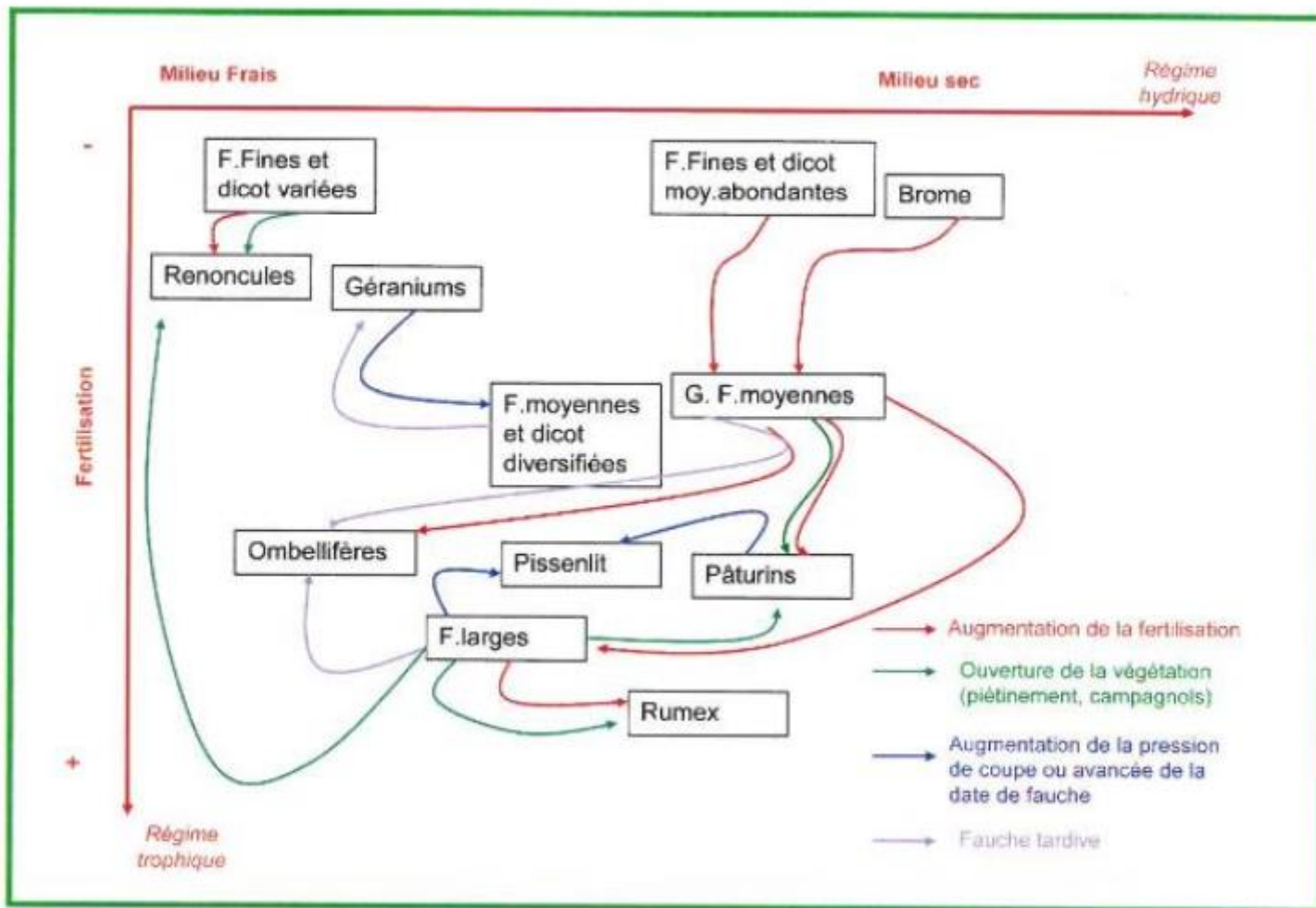


faible

Typologie des prairies

DYNAMIQUE D'EVOLUTION des PRAIRIES

Exemple
Prairies de Fauche
Massif du Jura



Typologie des prairies

Conduite peu intensive variant selon les parcelles



RÉFÉRENCES MOYENNES

Chargement moyen en UGB	0.6 - 1
Taille troupeau laitier	20 à 42 VL
Lait produit / ha	De 2500 l à 3500 l
Mode de fertilisation	Fertilisation organique moyenne à répartition homogène Fertilisation minérale pour la production de regain
Correspondance possible avec la typologie du Réseau d'Elevage	MPFI ou MPFS : Montagne Plateaux avec litre lait/ha Faible Individuel ou Sociétaire

Ce mode de conduite des prairies se rencontre dans des exploitations dont la production par vache laitière est moyenne (en moyenne 5800 kg/VL/an). La ration de base est composée de foin, de regain mais en quantité limitée et l'apport de concentrés est moyen (en moyenne 1150 kg/VL/an). Cette conduite se rencontre plutôt chez des agriculteurs installés dans un cadre familial et se référant à la fois à un savoir-faire hérité et aux conseils des techniciens agricoles et des commerçants.

Types de prairies et structure du parcellaire

Ces exploitations combinent une variété de type de prairies, très extensives à feuilles fines (Type 1, type 2) jusqu'à des types à feuilles larges (Type 12) en passant par des prairies à feuilles moyennes (Type 4, 5, 6). Ceci est dû au fait que les exploitants mettent en œuvre des pratiques diversifiées selon la situation de la parcelle : éloignement, topographie. Les parcelles sont regroupées en un ou plusieurs pôles.



Types de prairies de fauche de l'exploitation

	+ frais		+ sec		régime hydrique
fertilisation faible	FFines Dicot variées	Renoncules	G. variées	FFines Dicot moy abond	Trévoles
fertilisation forte	G. variées	F. moy dicot diversifiées	G. Feuilles moy		
	G. variées	Pissenlit	Pâturins		
	F. larges	Ratons			

régime trophique

- proches
- situés à + de 2 km
- proches et situés à + de 2 km
- prairies non présentes

Conseil technique : privilégier une gestion diversifiée

Il est proposé de conserver l'utilisation différenciée des parcelles en tenant compte de l'organisation du parcellaire, des possibilités de mécanisation et de la présence de secteurs humides ou secs. Une telle orientation repose sur :

- une utilisation assez intensive des parcelles proches pour assurer quantité et qualité des stocks.
- une utilisation extensive des prairies éloignées pour donner de la souplesse au système et contribuer à la gestion de la biodiversité.

Exemple
Praires de Fauche
Massif du Jura



Typologie des prairies

Exemple
Massif central

TYPE
CF25

Prairie de fauche d'altitude moyenne sur sol sain à frais et fertile



SERVICES AGRICOLES

RENDEMENT



QUALITÉ NUTRITIVE DU FOURRAGE VERT À 900 °.J



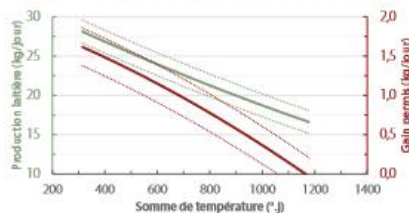
SOUPLESSE D'EXPLOITATION



APPORT EN ANTIOXYDANTS NATURELS



PRODUCTIONS ANIMALES PERMISES



Ingestion permise (kg de MS/jour)



15 - 19 kg



8 - 12 kg

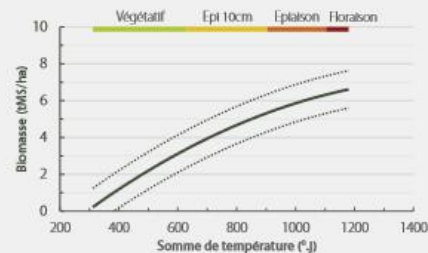


MESURES AGRICOLES

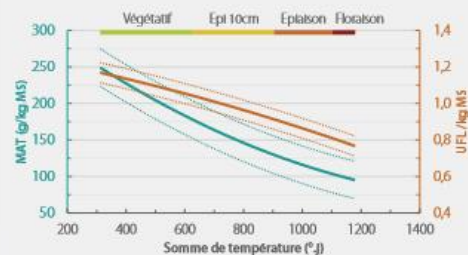
PRODUCTION POTENTIELLE ANNUELLE en année moyenne

- Totale : $9,5 \pm 1$ tMS/ha
- Accessible : $7,6 \pm 0,8$ tMS/ha

PRODUCTION POTENTIELLE PRINTANIÈRE



QUALITÉ POTENTIELLE AU PRINTEMPS pour un fourrage vert



Typologie des prairies

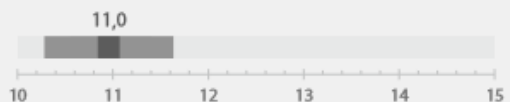
Exemple
Massif central

MESURES ENVIRONNEMENTALES

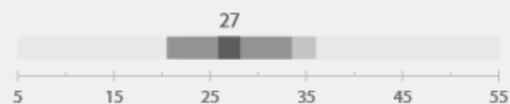
STOCK DE MATIÈRES ORGANIQUES
dans les dix premiers cm du sol (t/ha)



RAPPORT C/N



NOMBRE D'ESPÈCES VÉGÉTALES



RARETÉ DE LA FLORE



HABITATS

- EUNIS : E2.222 ; E2.23
- N2000 : 6510-7

SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

CAPITAL CARBONE



STOCKAGE DE CARBONE



INTÉRÊT PATRIMONIAL BOTANIQUE



DIVERSITÉ DES COULEURS DE FLEURS



ACCUEIL DES POLLINISATEURS



CAPACITÉ MELLIFÈRE



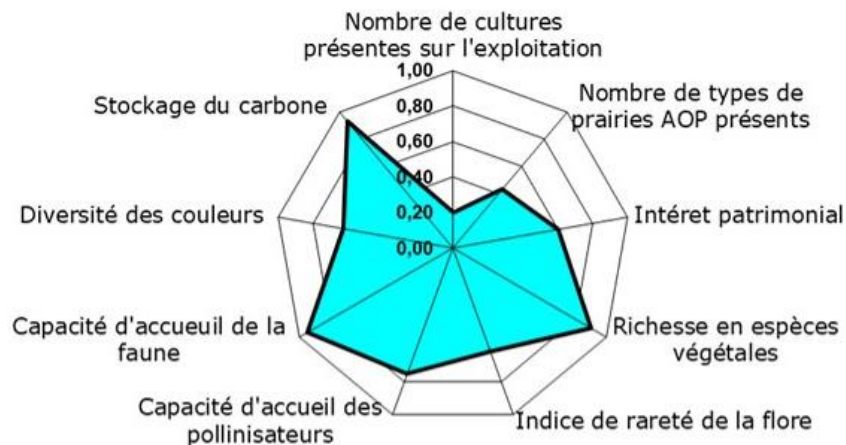
ACCUEIL DE LA FAUNE



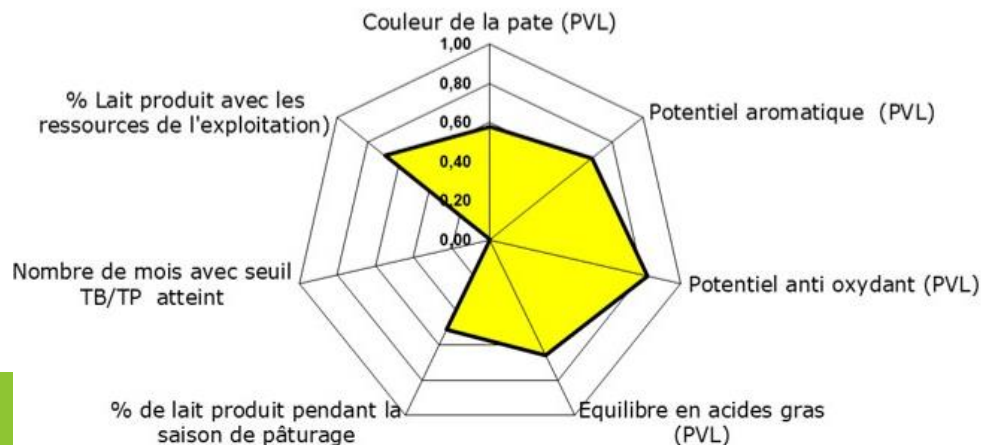
Exemple de représentations sous forme de radars avec l'outil DIAM (DIAGNOSTIC Multifonctionnel de la surface fourragère), des atouts environnementaux des prairies permanentes et des atouts pour les fromages

2/

Atouts environnementaux
- Écart au maximum - (base 1)

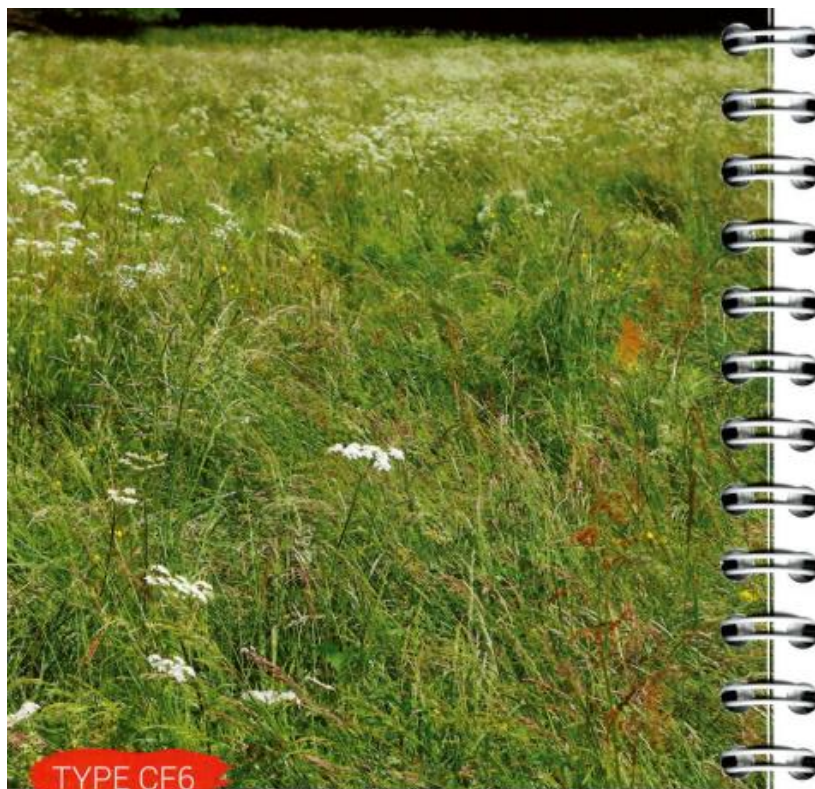


Atouts « Fromage »
- Écart au maximum et pourcentage - (base 1)



Typologie des prairies

Exemple
Massif des
Vosges



TYPE CF6

**PRAIRIE DE FAUCHE
OU MIXTE PRÉCOCE**
à trèfle rampant
et achillée millefeuille

64



MILIEU

- Jusqu'à 700 m d'altitude
- Roche granitique, d'origine volcanique, ou gréseuse
- Sol sain à pH neutre
- Limon à sable limoneux

PRATIQUES AGRICOLES



Pâturage et fauche

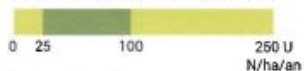
Fauche

1^{ère} EXPLOITATION
Mi mai > mi juin

NOMBRE DE COUPES
Fauche : 2 à 3
Mixte : 2

CHARGEMENT
0 à 295 j.UGB/ha/an
Moyenne = 65

FERTILISATION AZOTÉE TOTALE



- amplitude du type
- amplitude de tous les types

- Moyenne : 60 unités d'N/ha/an
- Type majoritaire d'apport : organique
- Restitution au pâturage : +35 unités d'N/ha/an

VÉGÉTATION

FOND PRAIRIAL

- Fétuque rouge
- Flouve odorante
- Houlique laineuse
- Agrostide commune
- Trèfle rampant

ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES ET/OU INDICATRICES

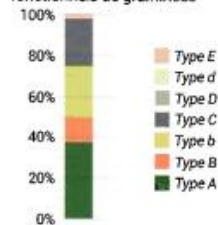
- Houlique laineuse
- Trèfle rampant
- Trèfle des prés
- Achillée millefeuille
- Renoncule âcre

RÉPARTITION MOYENNE DES CATÉGORIES BOTANIQUES

- graminées
- légumineuses
- diverses



Répartition des types fonctionnels de graminées



Typologie des prairies

Exemple
Massif des
Vosges

VALEUR AGRONOMIQUE

POTENTIEL DE PRODUCTION



Rendement moyen : 4 tMS/ha

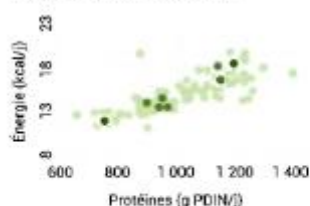


> Bon rendement et très bon potentiel de production

VALEUR ALIMENTAIRE



Énergie et protéines fournies :



> Fourrage riche en protéine et énergie, profitant d'une digestibilité assez forte

FONCTION FOURRAGÈRE SUR L'EXPLOITATION

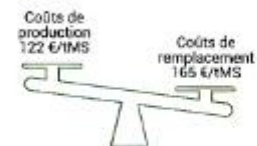
Prairie produisant un fourrage répondant à des attentes de quantité et de qualité, pouvant être pleinement valorisé par une utilisation mixte.

SOUPLESSE D'EXPLOITATION



> Souplesse d'exploitation moyenne due à un équilibre entre graminées très précoces (type A) ou plus tardives (type b), et petites graminées (type C)

ÉCONOMIE



Production laitière permise : 12 L/jour

SERVICES FOURRAGERS

Qualité des fromages

Richesse aromatique : 2/10
Texture : 3,7/10

Qualité des viandes

Couleur du gras : 1,8/10
Résistance à l'oxydation : 0,5/2

Santé animale

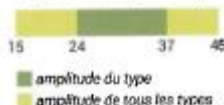
Teneurs en antioxydants : 132
Potentiel anti-infectieux : 6,3

VALEUR ÉCOLOGIQUE

INTÉRÊT FLORISTIQUE



Richesse floristique moyenne : 32



ESPÈCES RARES OU PROTÉGÉES

Pas d'espèce rare ou protégée pour ce type

ASSOCIATION PHYTOSOCIOLOGIQUE

• *Centaureo nigrae* - *Arrhenatheretum elatioris* (type 03)
• *Heracleo sphondylii* - *Brometum molis* (type 05)

ÉTAT DE CONSERVATION



Pelouse maigre de fauche de basse altitude

EUNIS : E2.221 - E2.61
CORINE : 38.22

INTÉRÊT POUR LES INSECTES POLLINISATEURS



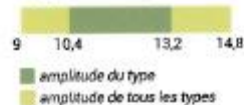
DIVERSITÉ DES COULEURS DE FLEURS



STOCK DE CARBONE



Rapport C/N moyen : 11,2



DYNAMIQUE DE VÉGÉTATION

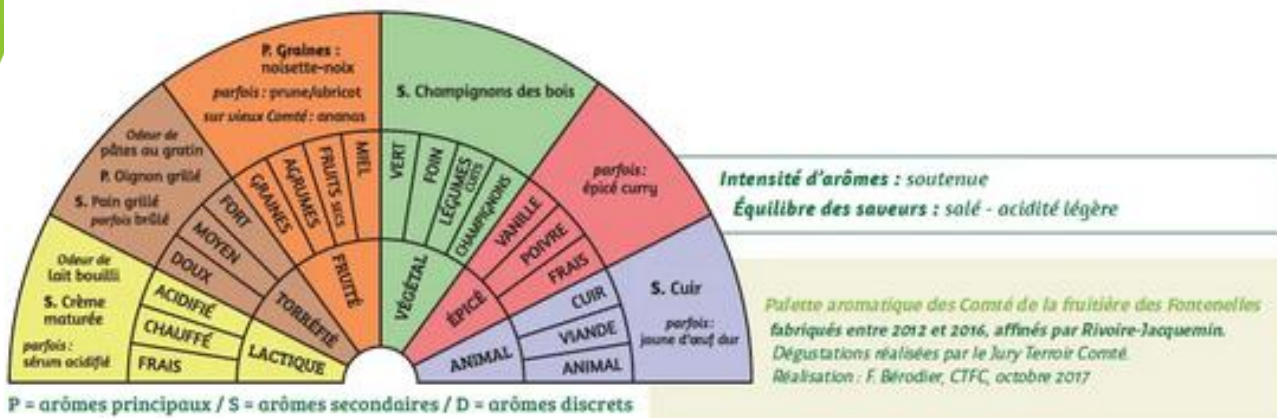


INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUES ET AGRONOMIQUES / CONSEIL DE GESTION

Prairie ayant une bonne valeur agronomique, tant au niveau de la production, la qualité nutritive et la souplesse d'exploitation. La forte abondance de graminées de type C permet une utilisation mixte, car ces petites espèces sont difficiles à faucher. La prairie présente une diversité et surtout une valeur pollinisateurs intéressante, en particulier lorsque la pression de pâturage reste faible.

Et plus localement....

Des Comté au caractère bien affirmé !



S'il est une graminée facile à reconnaître, c'est bien la Brize intermédiaire. Cette plante, chétive et discrète affectionne les terres très superficielles où la roche calcaire affleure.

L'inflorescence de la brize intermédiaire possède des épillets ovales généralement violacés, sur de longs rameaux, tremblant au vent. Ces épillets ont d'ailleurs une structure très particulière en forme de cœur, unique chez les graminées. L'on comprend mieux son nom commun d'Amourette !

COOPERATIVE Miroir du Comté Les FONTENELLES

Prairies et cahier des charges AOP Comté

Maintien des prairies permanentes

Richesse floristique

CDC Comté

Prairies naturelles $\geq 50\%$ de la surface en
herbe

CDC Comté

- **Minimum 50 ares /VL de** surface accessible au pâturage / VL, dans un rayon de 1,5 km depuis le point de traite
- **Surface de fourrages complémentaires (1 à 4 espèces)** hors dérobées $\leq 20\%$ de la SF
- Réimplantation de prairies : obligation d'utiliser des **mélanges de longue durée** associant au minimum **5 types d'espèces complémentaires (3 graminées et 2 légumineuses)**
- Affouragement en vert **interdit avant le 1^{er} juin et limité à 75 jours/an**

CDC Comté

- Destruction des prairies avec produits chimiques de synthèse -> **interdiction**
- Pas de taille de haies du 1^{er} avril au 1^{er} Août

Gestion de la fertilisation

- Préservation de la flore
- Fertilisation minérale limitée
- Restrictions sur types de fumure
- Tenue cahier d'épandage

CDC Comté

Ferti N min : ≤ 50 U / ha / an
Ferti N min + org : ≤ 120 U N / ha / an pour
effluents solides et
: ≤ 100 U N /ha/an pour effluents
liquides (lisier, digestat, purin, etc)
Calculs à la parcelle

CDC Comté

Plan d'Épandage Individuel à
jour obligatoire + plan de
fumure et cahier d'épandage

Cheptel

- Nombre de VL, de génisses
- Taux d'élevage, taux de renouvellement
- Calcul nombre total d'UGB

CDC Comté

Chargement limité à 1,3 UGB / ha SF
Mini 1,3 ha d'herbe /VL

CDC Comté

Elevage d'au moins 3 génisses/an par tranche de 100.000 l de lait produit.

Les PRAIRIES DIVERSIFIEES

De nombreux ATOUS:

- Diversité floristique: favorise l'ingestion, les nutriments
- Souplesse d'exploitation: aptitude à être récoltée à des dates variables
- Renouvellement naturel du tapis herbacé: resemis naturel
- Résilience vis-à-vis de la sécheresse: repousses après retour des pluies
- Effets santé / troupeau : anti-parasitaire, anti-infectieux...
- Qualité des produits (oméga 3..)
- Ressource fourragère à moindre coût (pâturage, foin..)

...mais des challenges restent à relever:

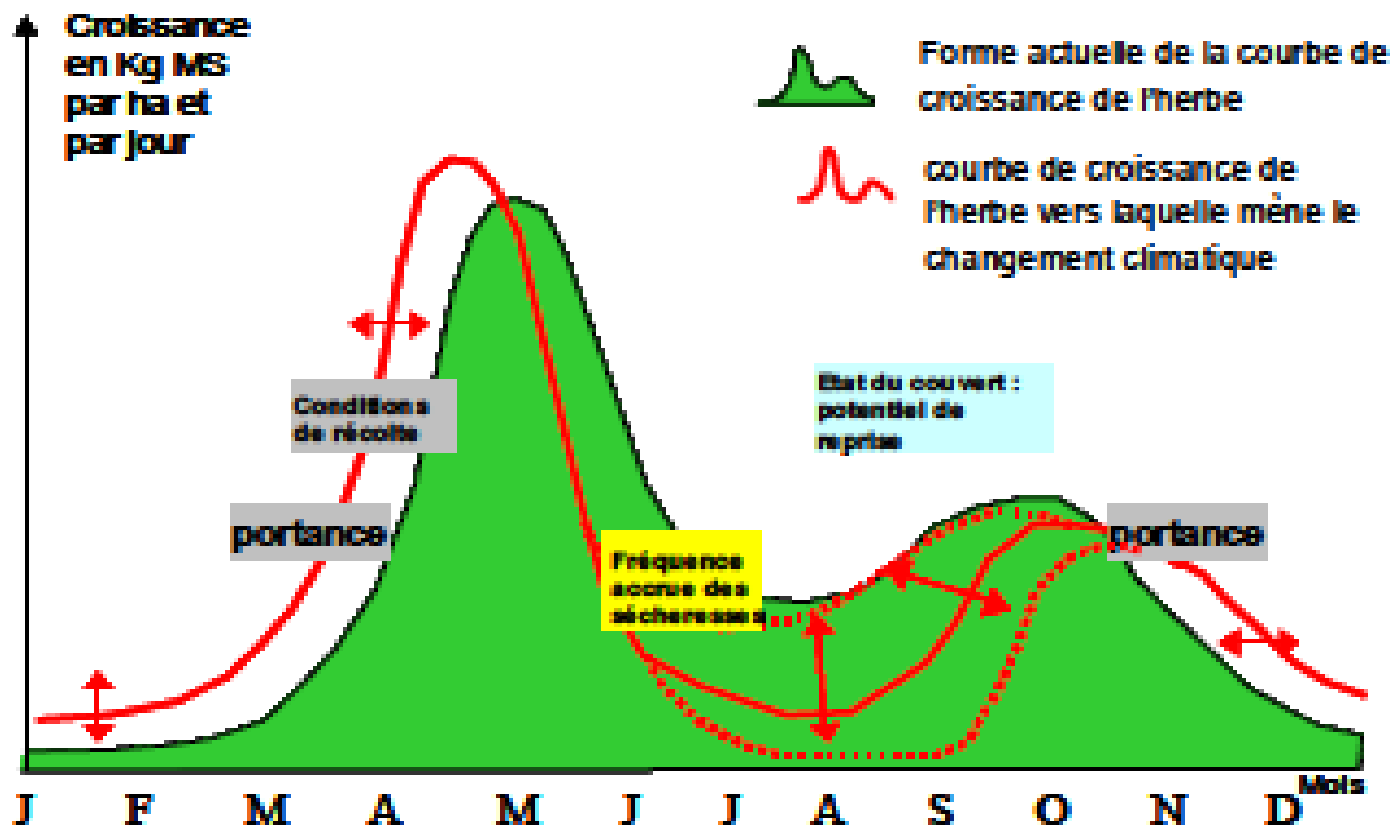
Préserver leur potentiel de production et leurs qualités

Aider les éleveurs à mieux les valoriser dans un contexte en pleine évolution:

- Économie, géopolitique, ...
- Changement climatique
- Filières AOP (cahier des charges)
- Nouvelle PAC (2023-2027)
- Attentes sociétales



Croissance annuelle en prairies



Modèle d'évolution de la productivité annuelle des prairies dans un contexte de réchauffement climatique

Résilience des prairies naturelles



Parcelle à proximité de Domprel le 17 août 2022



La même parcelle le 16 septembre après 200 mm de précipitations !



Guyans-Vennes : au 2 août



...et au 31 Août 2022, après 100 mm de pluie.

INDICATEURS SIMPLES DE PRAIRIES À FLORE DIVERSIFIÉE

Présence (au printemps) de la Primevère élevée et/ou de la Saxifrage granulée



Présence de graminées à feuilles fines (fétuques...)



Présence de la Grande marguerite, de la knautie et/ou de la centaurée



Tapis herbacé vert jaune, hétérogène



INDICATEURS SIMPLES DE PRAIRIES À FLORE PEU DIVERSIFIÉE

Abondance (au printemps) du Pissenlit



Abondance de grandes ombellifères à fleurs blanches : Anthrisque (ou « cocude »)



Présence de grands Rumex (patiences, oseilles)



Tapis herbacé vert foncé, terre





Merci de votre attention

CONCOURS
GÉNÉRAL
AGRICOLE
2023



Section : Prairies et Parcours
Catégorie : Pâturage exclusif

SIMON BRUNNER

LAURÉAT DU TERRITOIRE : Coopérative fromagère de Flagey - En l'ho pour le Concours Général des Pratiques Agro-écologiques – Prairies et Parcours

CATÉGORIE :
Pâturage exclusif – Plaine et Piémont / Moyen

LOCALISATION
Bourgogne Franche comté – Doubs (25) - Silley Amancey

Territoire de la coopérative fromagère de Flagey



FOCUS PROJET

Monsieur Simon BRUNNER élève des bovins lait avec une transformation du lait pour la production de fromage à Comté.

Cette exploitation agricole qui compte une trentaine de vaches laitières produit annuellement environ 325 000 litres de lait pour la production de Comté (AOP). Installée à Silley-Amancey, cette exploitation livre son lait à la coopérative fromagère de Flagey qui transforme 3,3 millions de litres de lait par an.

Cette exploitation, grâce à un pâturage extensif adapté et bien maîtrisé participe au maintien de prairies naturelles présentant un fort enjeu pour la préservation de la biodiversité.

Cette exploitation participe également au maintien du caractère paysager de ce plateau agricole en préservant notamment les haies.



EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue
Chambre Interdépartementale
d'Agriculture Doubs – Territoire de
Belfort



Valorisation des productions de la ferme : lait, fromage
Comté (AOP)



LE MOT DU LAURÉAT

« Cette parcelle est importante pour l'exploitation car elle permet l'alimentation d'un tiers des génisses de renouvellement pendant la moitié de l'année. Elle a de nombreux intérêts malgré son caractère séchant. En effet, elle est portante les années humides, possède de nombreux basquets avec différentes strates pour abriter les bovins et les auxiliaires (renards, blaireaux, buses, ...). De plus, par son caractère séchant, elle possède une flore adaptée au stress hydrique et aux sécheresses récurrentes de ces dernières années ».

Simon BRUNNER



LES FORCES RETENUES PAR LE JURY

- Bonne valorisation de la productivité moyenne : bonne valorisation de la ressource avec un chargement extensif à l'aide de génisses moins exigeantes d'un point de vue alimentaire;
- Pâturage extensif adapté et bien maîtrisé permettant de préserver les enjeux liés à la biodiversité
- Production de génisses présentant un bon état corporel et sanitaire



L'organisateur du concours sur le Territoire de la coopérative fromagère de Flagey (Doubs-Région Bourgogne Franche comté) :

L'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue (public)

Chambre interdépartementale d'Agriculture du Doubs et Territoire de Belfort

EN SAVOIR PLUS :

Depuis 2016, l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, collectivité locale qui a notamment en charge l'animation Natura 2000 sur le site des Vallées de la Loue et du Lison, organise en partenariat avec la CIA25/90, le concours des pratiques agroécologiques – Prairies et Parcours.

Cette année, il a été décidé que le concours se ferait exclusivement sur le terroir de la coopérative fromagère de Flagey dont le territoire comprend le plateau agricole situé entre les vallées de la Loue et du Lison, et en particulier sur les prairies pâturées des sociétaires de la coopérative. Au-delà des prairies fleuries, ce territoire présente également l'originalité d'abriter un réseau de haies encore relativement bien préservé très intéressant pour la biodiversité.

De plus, le maintien des prairies naturelles couplé à une gestion extensive par un pâturage adapté participe également à la préservation de la ressource en eau de ce plateau calcaire karstique.

CONTACT:



EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue: Emmanuel CRETIN

e.cretin@eaudoubshaute.com / 06 32 86 87 10



Chambre interdépartementale 25/90: Camille LECREUX

clecreux@agridoubs.com / 03 81 65 07 62

EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE :

Fruitière de Flagey

5 communes :

Silly-Amancey, Flagey, Amathey-Vésigneux, Cléron et Chassagne Saint-Denis

10 exploitations agricoles

3,3 millions de litres de lait

TYPOLOGIE D'AGRICULTURE : Plateau agricole herbager dominé par l'élevage de Montbéliardes pour la production de lait à Comté.

ACTIVITÉS AGRICOLES PRINCIPALES :

Elevage bovins lait et production de fourrages
Lait à Comté (AOP)